

Un gang de cyber-voyous britanniques se retrouve en prison

La clémence de la Justice n'existe plus face aux escrocs du Net. Plus ça va et plus les peines deviennent lourdes. Dernier épisode en date: le procès en Grande-Bretagne d'un gang de pirates qui utilisaient de fausses identités pour ouvrir des comptes, obtenir des crédits et mener la grande vie. La fraude porterait sur 350.000 livres sterling! (environ 503.000 euros) principalement détournés de la banque Lloyd's.

Les six hommes ont ainsi été condamnés à un total de 15 ans de prison ferme. Ils utilisaient une technique sophistiquée afin d'utiliser de fausses identités sur le Net. Il s'agit de la peine la plus sévère prononcée dans ce type d'affaire au Royaume-Uni. Ibrahim Sanyaolu, 24 ans, est condamné à quatre ans et demi, Martin Badejoko, 30 ans, prend trois ans, George O'Neill, 39 ans, restera derrière les barreaux deux et demi, Mark Obeisan, 28 ans, est condamné à deux ans ainsi que Huseyin Ekinci, 21 ans, et Toluwalaise Ajike, 29 ans, écope d'un an et demi. Le problème de l'utilisation de fausses identités commence à prendre de l'ampleur sur le Net. Il y a quelques jours, nous évoquions l'apparition d'une variante du ver MiMail qui, utilisant le logo de PayPal (le système de paiement en ligne), demandait aux internautes de lui fournir des informations liées à leurs cartes bleues. Prudence donc.